



Le cabinet VIGO est heureux d'annoncer la promotion de

Christine Gendre en qualité de Counsel

Christine GENDRE est inscrite au Barreau de Paris depuis janvier 2014, date à laquelle elle a rejoint le Cabinet VIGO. Diplômée des Universités Panthéon Assas et Panthéon Sorbonne, elle conseille et accompagne les particuliers et les entreprises afin de les défendre dans le cadre de procédures civiles et commerciales, tant amiables que contentieuses.

Christine GENDRE a développé une expertise spécifique en matière de réparation du préjudice corporel (accidents de la circulation, erreurs médicales, agressions ou accidents de la vie).



vigo